



Manifeste du COFRADE

Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant

Pour le renforcement de l'application des droits de l'enfant en France

La France peut mieux faire pour garantir les chances de nos enfants

À la veille de la Journée Internationale pour les Droits de l'Enfance, le 20 novembre prochain, nous souhaitons attirer l'attention des pouvoirs publics et des médias pour en finir avec l'inégalité des chances, l'exclusion d'enfants du système éducatif, l'injustice faite aux enfants pauvres, la manipulation médiatique des enfants, les situations d'abus et de maltraitance à enfant, l'écoute de l'expression des enfants laissée au libre arbitre des adultes, le parcours du combattant pour des parents ayant un enfant malade ou handicapé... et, plus globalement, pour améliorer encore le respect des droits de l'enfant en France et par la France.

Conscients que les lois existent mais ne sont pas toujours appliquées, voire applicables faute de moyens, que la politique de l'enfance manque de cohérence et de lisibilité, que la guerre des enjeux économiques se fait souvent au détriment des enfants, que les engagements de la France vis-à-vis de sa politique de l'enfance ne sont pas toujours respectés et que l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant se fait en pointillés.

Nous préconisons...

La création d'un **Ministère de l'Enfance** qui aura en charge la politique globale de l'enfance (éducation, famille, loisirs, santé, justice, protection) et l'organisation **d'États Généraux de l'Enfance** où seraient abordées l'Éducation, la Famille, la Justice, la Protection et la Santé dans une approche généraliste et au regard des besoins de l'enfant et de son évolution vers l'état adulte. Ces États Généraux devront permettre d'élaborer un **Plan National d'Action** sur 5 ans impliquant le niveau national, régional, départemental et local et évaluable dans son application.

Mais aussi, la **reconnaissance** accrue et pérenne, en particulier financière, **des associations** qui contribuent, par leurs actions ou leurs recherches, à l'amélioration du sort des enfants en France et la poursuite des recherches sur la **bientraitance** évoquées lors du dernier rapport de la France remis à la Commission des Droits de l'Enfant à l'ONU.

Le rapport du Cofrade sur l'état des droits de l'enfant en France sera présenté aux Ministres dans le cadre de la Journée Nationale des Droits de l'Enfant.

Barbara Walter
Présidente du COFRADE

Pour soutenir les préconisations du COFRADE, merci de signer ce texte et de le renvoyer avec « Bon pour accord » pour diffusion de votre signature.